



Tarifs des activités « loisirs »			
ACTIVITES	FREQUENCE	TARIF de base	TARIF** 2e enf
Éveil GYM NAT	1 fois 1h / semaine	252 €	231 €
GYM NAT	1 fois 1h30 / semaine	282 €	261 €
Natation	1 fois 1h / semaine	261 €	240€
Aquagym	1 fois 1h /semaine	261 €	240 €
Plongeon loisir	1 h 30 / semaine	315 €*	294 €*
Plongeon loisir	2 heures / semaine	366 €*	345 €*
Plongeon loisir	2 fois / semaine	450 €*	429 €*

* Un supplément de 8€ sera demandé aux 10 ans et - pour participer à une compétition en cours d'année

* Un supplément de 28€ sera demandé aux 11-15 ans pour participer à une compétition en cours d'année

* Un supplément de 40€ sera demandé aux 16 ans et + pour participer à une compétition en cours d'année

**Tarif 2eme enfant applicable sur l'activité la moins chère.

Une caution de 3 euros (de préférence par chèque) **vous sera demandée pour la carte d'accès à la piscine, caution qui vous sera restituée en fin de saison après restitution de la carte.**

HORAIRES DES COURS PREVISIONNELS			
LUNDI	Plongeon	8-10 ans	17h30 à 19h00 *
	Plongeon	Ados-Adultes	19h00 à 21h00
MARDI	Plongeon	10-13 ans	18h30 à 20h00 *
MERCREDI	Baby Gym	3-5 ans	9h00 à 10h00
	Gym Nat	5-7 ans	10h30 à 12h00
	Natation	6-13 ans	16h00 à 17h00 *
	Plongeon	6-8 ans	14h00 à 15h30
	Plongeon	8-10 ans	15h30 à 17h00
JEUDI	Plongeon	10-13 ans	17h30 à 19h00
	Plongeon	Ados-Adultes	19h00 à 21h00
	Aquagym	Adultes	20h00 à 21h00

* Groupe validé selon le nombre d'inscrits, d'autres créneaux que ceux-ci-dessus sont potentiellement disponibles si les groupes initiaux sont déjà pleins et qu'il y a assez de demande, merci de nous contacter par courriel. Nous ne pourrions vous confirmer ces créneaux que fin septembre quand nous aurons tous nos inscrits.

! ATTENTION : les créneaux horaires ne seront définitifs qu'en septembre.

Mais, vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire en rendant le dossier complet (le 1er règlement sera encaissé à la réservation).

Si un changement d'horaire devait se faire (vous serez prévenus dans les plus brefs délais) et que cela ne vous convienne pas, votre inscription vous sera remboursée intégralement.

- Vous pouvez régler en 3 fois. Pour une inscription en septembre, les chèques seront encaissés fin septembre, fin octobre et fin novembre 2021. Pour une pré-inscription (juin, juillet) le premier chèque sera encaissé à la date de pré-inscription.
- Nous acceptons les chèques vacances, les participations des employeurs. Nous fournissons des attestations de paiements.
- Pour les lycéens et autres jeunes éligibles, la photocopie de la Carte pass-région 2021-2022 (voir <https://jeunes.auvergnernhonealpes.fr/106-pass-region.htm>) afin de bénéficier de la réduction de 30 € accordée par le Conseil Régional Rhône-Alpes sur le prix de l'adhésion au club.
- Les fériés et fermetures exceptionnelles ne donneront lieu à aucun remboursement ou rattrapage des cours.
- **L'adhésion est forfaitaire et annuelle. Elle ne peut être remboursée, y compris dans le cas d'un règlement en plusieurs chèques qui n'a pour intérêt que de vous faciliter le paiement de la cotisation.**
- **La saison sportive dépend des créneaux accordés par la ville de Lyon, soit de fin septembre à fin mai généralement pour les groupes "loisir".**